

CHARTRE ÉTHIQUE MES ENGAGEMENTS

L'ANC est une approche pragmatique à vocation professionnelle et personnelle. Afin de cadrer cette pratique et d'assurer la qualité des prestations, l'INC souhaite poser un cadre éthique qui balise les prestations des personnes qui ont suivi des formations et souhaitent entrer dans un processus de certification.

Les articles ci-après définissent le cadre que les personnes habilitées à l'utiliser, s'engagent à respecter. Ce cadre général s'applique à tout praticien de l'ANC. Il ne soustrait pas son signataire aux règles déontologiques spécifiques à chaque profession.

L'ANC me donne accès à des informations et à des leviers d'action ; sur moi et sur autrui ; qu'il convient d'utiliser avec bienveillance. Conscient de ma responsabilité personnelle et sociétale, je m'engage à incarner et à respecter les principes suivants chaque fois que j'utilise l'ANC :

ARTICLE 1

Je m'engage à œuvrer dans le juste intérêt de mon interlocuteur, client ou tiers concerné, en dehors de toute pression extérieure ou de tout intérêt partisan.

ARTICLE 2

Dans le cadre de ma pratique ANC, je m'engage à répondre envers mon interlocuteur de mes choix méthodologiques.

ARTICLE 3

Je m'engage à respecter les législations, réglementations et règles d'usage des pays où je pratique, tant dans l'esprit que dans la forme, ainsi que les règles propres au segment professionnel auquel j'appartiens ou dont font partie mes interlocuteurs.

Je m'engage au respect des droits de la personne de mes interlocuteurs et au respect de leur vie privée.

ARTICLE 4

Mettant ma pratique au service de l'humain, j'évaluerai régulièrement la pertinence de mon action.

Je m'engage à consacrer le temps et les moyens suffisants pour poursuivre mon développement personnel et ma compétence professionnelle, théorique et pratique, en relation avec mes missions et les services que je dispense.

ARTICLE 5

Je m'engage à exercer mes compétences acquises en formations (cfr. tableau ci-joint) afin de d'entretenir la confiance de mon interlocuteur et l'efficacité de mon intervention.

Fait à

Le

en deux exemplaires

Nom :

Prénom :

Signature (précédé de la mention manuscrite « Lu et approuvé »)



CHARTE ÉTHIQUE

MES ENGAGEMENTS

Matière	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
GMM	Faire la distinction MMA/MMP. Gérer le Stress avec des outils cognitifs et comportementaux.	Libérer l'intelligence adaptive. Accompagner un processus de décision et d'action. Développer son leadership.	Libérer l'intelligence collective et la créativité. Établir des stratégies globales d'accompagnement.
Personnalité	Distinguer Primaire/secondaire. Épanouir une primaire. Faire évoluer une secondaire.	Analyser les interactions et les conflits entre personnalités. Identifier les tertiaires. Traiter les problématiques liées aux personnalités : refoulement, dépression molle, tertiaires...	Établir des stratégies globales d'épanouissement de la personnalité. Diagnostiquer les interactions entre contenants. Reconnaître les personnalités dans les attitudes et comportements.
Hypo/hyper	Identifier hypo et hyper Faire la « pédagogie » de l'Hyper, de l'hypo et de la RH Communiquer avec une personne en hyper	Diagnostiquer Hypo, Hyper et répression d'hyper. Définir une stratégie de traitement des Hypo. Animer une séance d'affrontement.	Identifier les comportements anxigènes et les sonnettes. Définir une stratégie différenciée et globale. Identifier les liens entre personnalités, positionnement et processus addictifs
Communication	Communiquer avec les personnes stressées (Fuite, lutte et inhibition) pour les apaiser. Réguler les demandes et les comportements des différents positionnements grégaires.	Appliquer les différents outils de communication ANC à la gestion des différents contenants.	Établir des stratégies de communication complexe. Intégrer le schéma de communication de son interlocuteur.
Positionnement grégaire	Identifier les différents positionnements grégaires. Communiquer avec les personnes ayant des comportements grégaires. (Dominance, soumission, marginalité et axialité) afin de les cadrer.	Diagnostiquer le positionnement grégaire. Traiter le positionnement grégaire chez des sujets présentant des troubles légers. Effectuer un diagnostic différentiel.	Identifier les sonnettes et les gérer. Établir une stratégie différenciée et globale de traitement. Intégrer la GMM dans la thérapie du positionnement grégaire.
Bio-systémique	Diagnostiquer les dysfonctionnements qui affectent la biocompatibilité au niveau individuel. Résoudre ces dysfonctionnements par des stratégies d'action.	Associer la biocompatibilité à l'ensemble du modèle ANC pour bâtir une organisation fluide au niveau d'une équipe ou d'une petite organisation.	Développer une vision stratégique des comportements humains dans l'organisation. Construire une organisation biocompatible.